REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 25690080400079

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Syndicat mixte ouvert SYNDICAT MIXTE AMENAGEMENT ASSAINISSEMENT VALLEE OZON

POSTE COMPTABLE DE : SGC GIVORS

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Compte administratif

BUDGET: BUDGET ASSAINISSEMENT (2)

ANNEE 2023

⁽¹⁾ Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

⁽²⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales Modalités de vote du budget II - Présentation générale du compte administratif A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser 5 A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 7 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses 9 B2 - Balance générale du budget - Recettes 10 III - Vote du compte administratif A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 11 A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 13 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 14 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 15 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 16 IV - Annexes A - Eléments du bilan A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie 17 A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 18 A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux 22 A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 23 A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture 24 A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement 26 A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N 27 A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes 28 A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements 29 A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations 30 A3.2 - Etalement des provisions 31 A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 32 A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes 33 A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) 34 A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) 35 A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) 36 A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) 37 A5.3.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement 38 A5.3.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement 39 A6 - Etat des charges transférées 40 A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers 41 A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées 42 A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties 43 A8.3 - Opérations liées aux cessions 44 A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées 45 A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties 46 A10 - Etat des travaux en régie 47 B - Engagements hors bilan B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie 49 B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt 50 B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget 51 B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail 52 B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé 53 B1.6 - Etat des autres engagements donnés 54 B1.7 - Etat des engagements reçus 55 B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents 56 B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents 57 C - Autres éléments d'informations C1.1 - Etat du personnel 58 C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie 60 C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) 61 C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) 62

C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures 64

63

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	l
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) A compléter par un seul des deux choix suivants :
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
REALISATIONS DE L'EXERCICE	Section d'exploitation	А	841 779,84	G	821 230,67	G-A	-20 549,17
(mandats et titres)	Section d'investissement	В	300 701,79	н	337 287,59	Н-В	36 585,80

REPORTS DE	Report en section d'exploitation (002)		c 0,00 (si déficit)		ı 658 868,58 (si excédent)	
L'EXERCICE N-1	Report en section d'investissement (001)	D	(si déficit)	0,00	J	308 495,23 (si excédent)

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)	
TOTAL (réalisations + reports)	P= 1 142 481,63	Q= 2 125 882,07 G+H+I+J	=Q-P 983 400,44	

	Section d'exploitation	E	0,00	к	0,00
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'investissement	F	100 059,88	L	55 000,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	100 059,88	= K+L	55 000,00

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
	Section d'exploitation	= A+C+E	841 779,84	= G+I+K	1 480 099,25	638 319,41	
RESULTAT CUMULE	Section d'investissement	= B+D+F	400 761,67	= H+J+L	700 782,82	300 021,15	
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+F+F	1 242 541,51	= G+H+I+.I+K+I	2 180 882,07	938 340,56	

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTA	L DE LA SECTION D'EXPLOITATION	Е 0,00	к 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTA	L DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	F 100 059,88	∟ 55 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	55 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

SYNDICAT MIXTE AMENAGEMENT ASSAINISSEMENT VALLEE OZON - BUDGET ASSAINISSEMENT - CA - 2023

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	98 769,88	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 290,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

⁽¹⁾ Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

⁽³⁾ Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts	Crédits empl	oyés (ou restant à	employer)	
		(BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
011	Charges à caractère général	927 562,76	150 752,62	54 179,14	0,00	722 631,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	244 250,00	233 466,66	0,00	0,00	10 783,34
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	38 850,00	34 293,59	272,12	0,00	4 284,29
Т	otal des dépenses de gestion courante	1 210 662,76	418 512,87	54 451,26	0,00	737 698,63
66	Charges financières	31 231,48	1 357,77	29 873,71	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	1 000,00	296,64	0,00	0,00	703,36
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Tota	Il des dépenses réelles d'exploitation	1 242 894,24	420 167,28	84 324,97	0,00	738 401,99
023	Virement à la section d'investissement	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections	337 287,59	337 287,59			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
Tota	l des dépenses d'ordre d'exploitation	337 287,59	337 287,59			0,00
	TOTAL	1 580 181,83	757 454,87	84 324,97	0,00	738 401,99
D 00	Pour information 2 Déficit d'exploitation reporté de N-1	0,00				

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé		Crédits emp	employer)		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	484 519,95	444 574,89	0,00	0,00	39 945,06
73	Produits issus de la fiscalité(4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	266 623,00	206 623,00	0,00	0,00	60 000,00
75	Autres produits de gestion courante	50,00	0,26	0,00	0,00	49,74
-	Total des recettes de gestion courante	751 192,95	651 198,15	0,00	0,00	99 994,80
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	150,00	62,22	0,00	0,00	87,78
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Tot	al des recettes réelles d'exploitation	751 342,95	651 260,37	0,00	0,00	100 082,58
042	Opérat° ordre transfert entre sections	169 970,30	169 970,30			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
Tot	al des recettes d'ordre d'exploitation	169 970,30	169 970,30			0,00
	TOTAL	921 313,25	821 230,67	0,00	0,00	100 082,58
R 002	Pour information Excédent d'exploitation reporté de N-1	658 868,58				

⁽¹⁾ Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.
(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
(4) Ce chapitre existe uniquement en M4, M41 et M43.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	252 714,62	18 950,62	98 769,88	134 994,12
21	Immobilisations corporelles	174 276,04	7 959,01	1 290,00	165 027,03
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	426 990,66	26 909,63	100 059,88	300 021,15
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	103 821,86	103 821,86	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	103 821,86	103 821,86	0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses réelles d'investissement	530 812,52	130 731,49	100 059,88	300 021,15
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	169 970,30	169 970,30		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		169 970,30	169 970,30		0,00
TOTAL		700 782,82	300 701,79	100 059,88	300 021,15
	Pour information	0,00			
D 001	Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	55 000,00	0,00	55 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	55 000,00	0,00	55 000,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
Tota	l des recettes réelles d'investissement	55 000,00	0,00	55 000,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation (2)	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	337 287,59	337 287,59		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
Tota	I des recettes d'ordre d'investissement	337 287,59	337 287,59		0,00
	TOTAL	392 287,59	337 287,59	55 000,00	0,00
	Pour information	308 495	,23		
R 001	Solde d'exécution positif reporté de N-1				

⁽¹⁾ Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.
(2) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	<u>II</u>
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	204 931,76		204 931,76
012	Charges de personnel, frais assimilés	233 466,66		233 466,66
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	34 565,71		34 565,71
66 67	Charges financières Charges exceptionnelles	31 231,48 296,64	0,00 0.00	31 231,48 296.64
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	337 287,59	337 287,59
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	504 492.25	337 287.59	841 779.84

0,00 D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1 =

841 779,84 TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 13 <i>14</i>	Dotations, fonds divers et réserves Subventions d'investissement Prov. Réglementées, amort. dérogatoires	0,00 0,00	0,00 169 970,30 0,00	0,00 169 970,30 0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	103 821,86	0,00	103 821,86
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20 21 22 23 26 27 28 29	Immobilisations incorporelles (6) Immobilisations corporelles (6) Immobilisations reçues en affectation (6) Immobilisations en cours (6) Participations et créances rattachées Autres immobilisations financières Amortissement des immobilisations(reprises) Dépréciation des immobilisations Dépréciat° des stocks et en-cours	18 950,62 7 959,01 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,0	18 950,62 7 959,01 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00
	'	0.00	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	· ·
45 481	Total des opérations pour compte de tiers (7) Charges à répartir plusieurs exercices	0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement –Total	130 731,49	169 970,30	300 701,79

	T
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULES	300 701,79

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires. (2) Voir liste des opérations d'ordre. (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures). (4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49. (5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires. (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ». (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	444 574,89		444 574,89
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	206 623,00		206 623,00
75	Autres produits de gestion courante	0,26		0,26
76 77 78 79	Produits financiers Produits exceptionnels Reprise amort., dépreciat° et provisions Transferts de charges	0,00 62,22 0,00	0,00 169 970,30 0,00 0,00	0,00 170 032,52 0,00 <i>0,00</i>
	Recettes d'exploitation – Total	651 260,37	169 970,30	821 230,67

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	658 868,58

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 1 480 099,25

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 13 <i>14</i>	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106) Subventions d'investissement Prov. Réglementées, amort. dérogatoires	0,00 0,00	0,00 0,00 <i>0,00</i>	0,00 0,00 0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20 21 22 23 26 27 28	Immobilisations incorporelles(5) Immobilisations corporelles(5) Immobilisations reçues en affectation(5) Immobilisations en cours(5) Participations et créances rattachées Autres immobilisations financières Amortissement des immobilisations	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 337 287,59	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 337 287,59
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45 481	Opérations pour compte de tiers (6) Charges à répartir plusieurs exercices	0,00	0,00 <i>0,00</i>	0,00 <i>0,00</i>
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	0,00	337 287,59	337 287,59

	·
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	308 495,23
	+
AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	645 782,82

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.
(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.



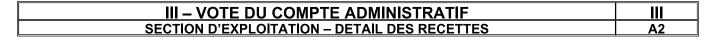
Chap/	Libellé (1)	Crédits	Crédits emplo	oyés (ou restant	à employer)	
art (1)		ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
011	Charges à caractère général (2) (3)	927 562,76	150 752,62	54 179,14	0,00	722 631,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie	10 000,00	0,14	566,20	0,00	9 433,66
6063	Fournitures entretien et petit équipt	3 000,00	2 375,16	0,00	0,00	624,84
6064 6066	Fournitures administratives Carburants	2 500,00 1 800,00	1 123,38 491.49	0,00 308,51	0,00 0,00	1 376,62 1 000,00
6068	Autres matières et fournitures	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00
611	Sous-traitance générale	82 000,00	65 329,95	16 670,05	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	12 000,00	11 356,44	1 008,02	0,00	-364,46
6135	Locations mobilières	3 000,00	1 609,36	0,00	0,00	1 390,64
614	Charges locatives et de copropriété	200,00	50,00	0,00	0,00	150,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	6 000,00	1 981,45	332,40	0,00	3 686,15
61523	Entretien, réparations réseaux	475 462,76	11 060,00	740,00	0,00	463 662,76
61551 61558	Entretien matériel roulant Entretien autres biens mobiliers	1 000,00 100,00	310,17 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	689,83 100,00
6156	Maintenance	14 000,00	7 864,32	1 205,04	0,00	4 930,64
6161	Multirisques	11 000,00	10 888,81	0,00	0,00	111,19
6168	Autres	600,00	583,58	0,00	0,00	16,42
617	Etudes et recherches	254 000,00	2 713,50	32 300,50	0,00	218 986,00
618	Divers	11 500,00	7 435,13	0,00	0,00	4 064,87
6226	Honoraires	5 000,00	4 919,52	0,00	0,00	80,48
6227	Frais d'actes et de contentieux	4 500,00	1 000,00	0,00	0,00	3 500,00
6231 6251	Annonces et insertions	1 500,00 4 500,00	720,00 4 139,93	0,00 0,00	0,00 0,00	780,00 360,07
6257	Voyages et déplacements Réceptions	1 000,00	575,10	167,90	0,00	257,00
6261	Frais d'affranchissement	10 000,00	4 267,60	455,50	0,00	5 276,90
6262	Frais de télécommunications	10 500,00	8 731,59	425,02	0,00	1 343,39
6281	Concours divers (cotisations)	2 000,00	1 226,00	0,00	0,00	774,00
6288	Autres	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	244 250,00	233 466,66	0,00	0,00	10 783,34
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	200,00	125,65	0,00	0,00	74,35
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	2 800,00	2 599,42	0,00	0,00	200,58
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	500,00	424,04	0,00	0,00	75,96
6411	Salaires, appointements, commissions	138 000,00	130 527,07 32 319,20	0,00	0,00	7 472,93
6413 6414	Primes et gratifications Indemnités et avantages divers	35 000,00 1 500,00	1 181,00	0,00 0,00	0,00 0,00	2 680,80 319,00
6415	Supplément familial	1 450,00	1 322,60	0,00	0,00	127,40
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	31 000,00	29 833,75	0,00	0,00	1 166,25
6453	Cotisations aux caisses de retraites	32 300,00	33 673,93	0,00	0,00	-1 373,93
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	1 100,00	1 060,00	0,00	0,00	40,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	400,00	400,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (4)	0,00 38 850,00	0,00 34 293,59	0,00	0,00 0,00	0,00
65 6512	Autres charges de gestion courante Droits d'utilisat° - informatique nuage	9 000,00	6 435,19	272,12 272,12	0,00	4 284,29 2 292,69
6531	Indemnités élus	29 000,00	27 225,25	0,00	0,00	1 774,75
658	Charges diverses de gestion courante	850,00	633,15	0,00	0,00	216,85
TOTA	AL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)	1 210 662,76	418 512,87	54 451,26	0,00	737 698,63
66	Charges financières (b) (5)	31 231,48	1 357,77	29 873,71	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	34 914,07	34 914,07	0,00	0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-3 682,59	-33 556,30	29 873,71	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	1 000,00	296,64	0,00	0,00	703,36
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	1 000,00	296,64	0,00	0,00	703,36
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00				
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f	1 242 894,24	420 167,28	84 324,97	0,00	738 401,99
023	Virement à la section d'investissement	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	337 287,59	337 287,59			0,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	337 287,59	337 287,59			0,00
то1	TAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	337 287,59	337 287,59			0,00

SYNDICAT MIXTE AMENAGEMENT ASSAINISSEMENT VALLEE OZON - BUDGET ASSAINISSEMENT - CA - 2023

Chap/	Libellé (1)	Crédits	Crédits empl	oyés (ou restant	à employer)	
art (1)		ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	TAL DES DEPENSES D'ORDRE 337 287,59				0,00
	AL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE Total des opérations réelles et d'ordre)	1 580 181,83	757 454,87	84 324,97	0,00	738 401,99
D (Pour information 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1	0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	29 873,71
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	33 556,30
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-3 682,59

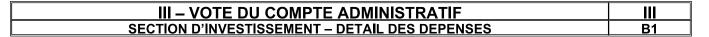


Chap/	Libellé (1)	0 / 111	Crédits empl	loyés (ou restan	ıt à employer)	
art(1)	`,	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	484 519,95	444 574,89	0,00	0,00	39 945,06
70611	Redevance d'assainissement collectif	246 000,00	206 054,94	0,00	0,00	39 945,06
7084	Mise à disposition de personnel facturée	146 274,95	146 274,95	0,00	0,00	0,00
70871	Remb. frais par coll. de rattachement	92 245,00	92 245,00	0,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	266 623,00	206 623,00	0,00	0,00	60 000,00
747	Subv. et participat° collectivités	266 623,00	206 623,00	0,00	0,00	60 000,00
75	Autres produits de gestion courante	50,00	0,26	0,00	0,00	49,74
7588	Autres	50,00	0,26	0,00	0,00	49,74
TOTAL	= RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013	751 192,95	651 198,15	0,00	0,00	99 994,80
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	150,00	62,22	0,00	0,00	87,78
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	100,00	61,62	0,00	0,00	38,38
778	Autres produits exceptionnels	50,00	0,60	0,00	0,00	49,40
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
T	OTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d	751 342,95	651 260,37	0,00	0,00	100 082,58
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	169 970,30	169 970,30			0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	169 970,30	169 970,30			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
7	OTAL DES RECETTES D'ORDRE	169 970,30	169 970,30			0,00
	DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (tal des opérations réelles et d'ordre)	921 313,25	821 230,67	0,00	0,00	100 082,58
R 002	Pour information Excédent d'exploitation reporté de N-1	658 868,58				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

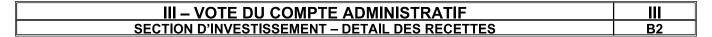
Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.
(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41 et M. 43.
(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.
(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.



Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	252 714,62	18 950,62	98 769,88	134 994,12
2031	Frais d'études	251 014,62	18 950,62	98 769,88	133 294,12
2033	Frais d'insertion	700,00	0,00	0,00	700,00
2051	Concessions et droits assimilés	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	174 276,04	7 959,01	1 290,00	165 027,03
21532	Réseaux d'assainissement	161 776,04	0,00	1 290,00	160 486,04
2183	Matériel de bureau et informatique	6 500,00	5 470,50	0,00	1 029,50
2184	Mobilier	4 000,00	2 488,51	0,00	1 511,49
2188	Autres immobilisations corporelles	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	426 990,66	26 909,63	100 059,88	300 021,15
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	103 821,86	103 821,86	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	103 821.86	103 821.86	0.00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00
020	<u> </u>	 			
	Total des dépenses financières	103 821,86	103 821,86	0,00	0,00
T-	otal des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	530 812,52	130 731,49	100 059,88	300 021,15
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	169 970,30	169 970,30		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	169 970,30	169 970,30		0,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	46 677,50	46 677,50		0,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	9 785,56	9 785,56		0,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	101 973,56	101 973,56		0,00
13918	Autres subventions d'équipement	11 533.68	11 533,68		0.00
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	169 970,30	169 970,30		0,00
		<u> </u>	· ·	400.000.55	
10	OTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE	700 782,82	300 701,79	100 059,88	300 021,15
	L'EXERCICE				
	(= Total des dépenses réelles et d'ordre) Pour information	0,00			

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.
(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.



Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	55 000,00	0,00	55 000,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	55 000,00	0,00	55 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	55 000,00	0,00	55 000,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	55 000,00	0,00	55 000,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	337 287,59	337 287,59		0,00
28031	Frais d'études	18 745,88	18 745,88		0,00
28033	Frais d'insertion	455,00	455,00		0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	5 887,50	5 887,50		0,00
28153	Installations à caractère spécifique	299 027,73	299 027,73		0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	6 263,73	6 263,73		0,00
28184	Mobilier	4 911,24	4 911,24		0,00
28188	Autres	1 996,51	1 996,51		0,00
то	TAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	337 287,59	337 287,59		0,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	337 287,59	337 287,59		0,00
1	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	392 287,59	337 287,59	55 000,00	0,00
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	308 495,23			

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.
(5) Les comptes 15.2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

IV – ANNEXES	N
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

	Date de la			Montant des remboursements N	boursements N	
Nature	décision de	Montant maximum autorisé	M conceit only to the things			M(47)N
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	réaliser la ligne	au 01/01/N	MOIIIaill des Illages N	Intérêts (3)	Remboursement du tirage	Elicours restailt du au 31/12/14
	de trésorerie (2)					
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0

⁽¹⁾ Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

⁽²⁾ Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

⁽³⁾ Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesqueis les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesqueis les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	Ν
ELEMENTS DU BILAN — ETAT DE LA DETTE — REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

					Emprunts e	t dettes à l'or	Emprunts et dettes à l'origine du contrat							
			ct-c					Taux initial	nitial		oʻi yo		Possibilité	ý
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	de rembour- sement anticipé O/N	gorie d'em- prunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)					00'0									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					2 000 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					2 000 000,00									
23009	CAISSE D'EPARGNE RH. ALPES LYON	15/09/2010		15/01/2011	2 000 000,00	ш		3,640	3,695		٧	X Echéance constante		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					00'0									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					00'0									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					00'00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					00'0									
168 Emprunts et dettes assimilés					00'0									
1681 Autres emprunts (total)					00'0				П					
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					00'0									
									Ť		Ī	Ī		
Total général					2 000 000,00									

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
 - (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
 - (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle : M : mensuelle , B : bimestrielle , B : semestrielle , T : trimestrielle , X autre.
 - (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. La classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

2	A1.2
IV – ANNEXES	ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

					ū	morunts e	Emprunts et dettes au 31/12/N	z				
							Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dù au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		00'00		842 216,48					103 821,86	34 914,07	00'0	29 873,71
1641 Emprunts en euros (total)		00'0		842 216,48					103 821,86	34 914,07	00'0	29 873,71
23009		00'0	A-1	842 216,48	80'9	ч		3,695	103 821,86	34 914,07	00'0	29 873,71
1643 Emprunts en devises (total)		00'0		00'0					0,00	00'0	00'00	00'0
1641 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					00'0	00'0	00'0	00'0
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		00'0		0,00					00'0	00'0	00'0	00'0
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		00'0		0,00					00'0	00'0	00'0	00'0
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		00'0		0,00					00'0	00'0	00'0	00'0
1678 Autres emprunts et dettes (total)		00'0		0,00					00'0	00'0	00'0	00'0
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
1681 Autres emprunts (total)		00'0		0,00					00'0	00'00	00'00	00'0
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		00'0		0,00					00'0	00'0	00'0	00'0
1687 Autres dettes (total)		00'0		0,00					00'0	0,00	0,00	00'0
Total général		00'0		842 216,48					103 821,86	34 914,07	00'0	29 873,71

⁽⁹⁾ S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

⁽¹⁰⁾ Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

⁽¹¹⁾ Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

⁽¹²⁾ Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F. fixe : V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽¹³⁾ Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

⁽¹⁴⁾ Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

⁽¹⁵⁾ II s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	>
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

										Taux				% par
Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	maximal après couver- ture éventu- elle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payês au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		00'0	00'0						00'0			00'0	00'0	00'0
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		00'0	00'0						00'0			00'0	00'0	00'0
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		00'0	00'0						00'0			00'0	00'0	00'0
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		00'0	00'0						00'0			00'0	00'0	00'0
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		00'0	00'0						00'0			00'0	00'0	00'0
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		00'0	00'0						00'0			00'0	00'0	00'0
TOTAL GENERAL		00'0	00'0						0,00			0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la dassification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

⁽²⁾ Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

⁽³⁾ En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

⁽⁴⁾ Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices

⁽⁵⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁷⁾ Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance. (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁸⁾ Montant, index ou formule.

⁽⁹⁾ Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

⁽¹⁰⁾ Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

⁽¹¹⁾ Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	IV – ANNEXES	IV I
	LEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE I	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

		A1.4 - 1110LC	AI.4 - HIPOCOGIE DE LA NEFANTILION DE L'ENCOONS (1)	IIION DE L'ENCO	UR3 (1)		
й	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et	(5) Ecarts d'indices hors zone	(6) Autres indices
			ou zone euro ou écart entre		écarts d'indices dont l'un	euro	
Structure			ces indices		est un indice hors zone euro		
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	00'0	
unique). Taux variable simple platonne (<i>cap</i>) ou encadré (<i>tunnel</i>)	Montant en euros	842 216,48	00'0	00'0	00'0	00'0	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	0,00	00'0	0,00	0,00	00'0	
	Montant en euros	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours	0,00	00'0	00'0	0,00	00'00	
	Montant en euros	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(D) Multiplicateur jusqu'a 3 ; multiplicateur jusqu'a 5 capé	% de l'encours	0,00	00'0	00'0	0,00	00'0	
	Montant en euros	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	0,00	00'0	00'0	0,00	00'00	
	Montant en euros	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	
	Nombre de produits						0
(F) Autres types de structures	% de l'encours						00'00
	Montant en euros						00,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	<u>N</u>
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

	se	Primes reçues pour la vente d'option	0,00	0,00	0,00	0,00
	Primes éventuelles	Primes payées Pour l'achat la d'option d'	00'0	0,00	00'0	00'0
		Montant des Pr	00'0	0,00	0,00	0,00
	Périodicité	de règlement des intérêts (4)				
uverture						
Instrument de couverture		Date de début Date de fin du contrat du contrat				
ıl		Notionnel de l'instrument de couverture	00'0	00'0	0,00	00'0
	Nature de la	couverture (change ou taux)				
		Type de couverture (3)				
		Organisme co-contractant				
		Date de fin du contrat				
Emprunt couvert		Capital restant dû au 31/12/N	0,00	00'0	00'0	00'0
Emp		Référence de l'emprunt couvert				
	Instruments de couverture	(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Taux fixe (total)	Taux variable simple (total)	Taux complexe (total) (2)	Total

⁽²⁾ Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

⁽³⁾ Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (*cap, floor, tunnel, swaption*).
(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	N
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

						, , , ,			
				Effet de l'ir	Effet de l'instrument de couverture	ture			
Instruments de couverture		Taux payé	ę	Taux reçu (7)	(2)	Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat	s depuis l'origine du contrat	Catégorie d'emprunt (8)	nt (8)
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération Après opération de couverture	opération
Taux fixe (total)						00'0	00'0		
Taux variable simple (total)						00'0	00'0	0	
Taux complexe (total) (2)						00'0	00'0	0	
Total						0,00	00'0		

⁽⁵⁾ Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

⁽⁶⁾ Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

⁽⁷⁾ A compléter si l'instrument de couverture est un swap.
(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

>	A1.6
IV – ANNEXES	ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

A1.6 - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt	de tion et imort.	Date du	Organisme	Canital restant	Canita	Durée	Pério- dicité des	Carac	Caractéristiques du taux	np s	Coût d	Coût de sortie (10)	Annuité de	Annuité de l'exercice	U U U
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année	Profil (5)	refinance- ment	prêteur ou chef de file	dû	réaménagé	résidu- elle	bour- Type se- de ments taux (6) (7)		Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	l'exercice
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	00'0							0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	00'0								0,00	0,00	0,00

- (1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour oatte raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.
 - (2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.
- (3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.
- (4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.
- (5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fin*e, X pour autres à préciser.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.
- (7) Type de taux d'intèrêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.
- (10) II s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.
- (11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.
 - (12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.
- (13) II s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	N	
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	A1.7	

A1.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	Capital	0,00
Annuité payée da a l	Intérêts	00'0
	ICNE de l'exercice	00'0
	Capital restant dū au 31/12.N	00'0
rtissement icité de ement (6)	Contrat renégocié	
Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)	Contrat	
Nominal	Contrat renegocie (5)	00'0
Non	Contrat initial	00'0
	Taux act.	
	Contrat renégocié Index (4)	
Taux (2)	Type de taux (3)	
F E	Taux act.	
	Contrat initial	
	Type de taux (3)	
Durée résiduelle en années	Con- trat rené- il gocié	
rési.	Co init	
	Date de renégocia- Organisme prêteur tion	
Date de		
	Total	

⁽¹⁾ Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

⁽²⁾ Taux à la date de renégociation.

⁽³⁾ Indiquer: F: fixe; V: variable simple; C: complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁵⁾ Nominal à la date de renégociation.

⁽⁶⁾ Faire figurer 2 lettres: - Pour le profil d'amortissement, indiquer: C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres.

⁻ Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
AUTRES DETTES	A1.8

A1.8 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la	Dépenses de	Dette restante
	dette	l'exercice	

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur	
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du	09-07-2019
CGCT): 500.00 €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Autres agencements et aménagements de terrains	20	09/07/2019
L	Autres installations matériel et outillage techniques	6	09/07/2019
L	Autres réseaux	20	09/07/2019
L	Brevets	5	09/07/2019
L	Coffre-fort	20	09/07/2019
L	Extincteur	5	09/07/2019
L	Frais de recherche	5	09/07/2019
L	Frais d'études non suivis de travaux	5	09/07/2019
L	Frais d'insertion non suivis de travaux	5	09/07/2019
L	Logiciels	2	09/07/2019
L	Matériel classique	8	09/07/2019
L	Matériel de bureau électique ou électronique	5	09/07/2019
L	Matériel informatique	3	09/07/2019
L	Mobilier	5	09/07/2019
L	Réseaux d'assainissement	60	09/07/2019
L	Véhicules	5	09/07/2019

IV – ANNEXES		
ELEMENTS DU BILAN		
ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1	

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
	PROVISIO	NS ET DEPRECIA	ATIONS BUDGET	AIRES		
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
	PROVISIONS	ET DEPRECIATION	ONS SEMI-BUDG	ETAIRES		
Provisions, pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

⁽²⁾ Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 31/12/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

⁽¹⁾ II s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		273 792,16	273 792,16
16 Empru	unts et dettes assimilées (A)	103 821,86	103 821,86
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	103 821,86	103 821,86
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépense	s et transferts à déduire des ressources propres (B)	169 970,30	169 970,30
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	169 970,30	169 970,30
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	273 792,16	100 059,88	0,00	373 852,04

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTI	ES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	337 287,59	III 337 287,59
Ressour	ces propres externes de l'année (a)	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
Ressour	ces propres internes de l'année (b) (2)	337 287,59	337 287,59
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	18 745,88	18 745,88
28033	Frais d'insertion	455,00	455,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	5 887,50	5 887,50
28153	Installations à caractère spécifique	299 027,73	299 027,73
28183	Matériel de bureau et informatique	6 263,73	6 263,73
28184	Mobilier	4 911,24	4 911,24
28188	Autres	1 996,51	1 996,51
29	Dépréciation des immobilisations		
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	337 287,59	55 000,00	308 495,23	0,00	700 782,82

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	373 852,04
Ressources propres disponibles	IV	700 782,82
Solde	V = IV - II (3)	326 930,78

⁽¹⁾ Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽³⁾ Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A5.1.1
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET	A5.1.1
D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A5.1.2
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	70.1.2

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	4504
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT	A5.2.1
COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	4500
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT	A5.2.2
COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU	A5.3.1
COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT	

A5.3.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

	DEPENSES – MANDATS EMIS				
Article (1)	Libellé (1)	Montant			
011	Charges à caractère général	0,00			
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00			
65	Autres charges de gestion courante	0,00			
66	Charges financières	0,00			
67	Charges exceptionnelles	0,00			
68	Dotations aux provisions et dépréciat°	0,00			
014	Atténuations de produits	0,00			
	Total des dépenses réelles	0,00			
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00			
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00			
	Total des dépenses d'ordre				
	TOTAL GENERAL 0,00				

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU	A5.3.2
COVID-19 – SECTION D'INVESTISSEMENT	

A5.3.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS					
Article (1)	Libellé (1)	Montant			
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00			
13	Subventions d'investissement	0,00			
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00			
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00			
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00			
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00			
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00			
26	Participat° et créances rattachées	0,00			
27	Autres immobilisations financières	0,00			
Opérations d'équip	ement (1 ligne par opération)				
Opérations pour co	mpte de tiers (1 ligne par opération)				
	Total des dépenses réelles	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00			
041	Opérations patrimoniales	0,00			
	Total des dépenses d'ordre 0,0				
	TOTAL GENERAL	0,00			

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la Durée de Date de la l'étalement délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III).

IV – ANNEXES	<u>N</u>
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
 (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
 (4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A8.1

A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement	
Acquisitions à titre onéreux					
07/03/2023	BUREAU DROIT	239,33	0,00	1	
07/03/2023	BUREAU ANGLE ET ECRAN SEPARATION	789,51	0,00	5	
07/03/2023	FAUTEUILS BUREAUX	263,94	0,00	1	
11/05/2023	SCHEMA DIRECTEUR ASSAINISSEMENT	3 600,00	0,00	5	
03/07/2023	ECRAN ORDINATEUR	56,87	0,00	1	
01/08/2023	SCHEMA DIRECTEUR ASSAINISSEMENT	7 055,62	0,00	5	
05/09/2023	INSPECTION COLLECTEUR HEYRIEUX	5 355,00	0,00	5	
13/09/2023	ORDINATEUR PORTABLE CHARGE MISSION	2 774,50	0,00	3	
	INONDATIONS				
19/09/2023	ORDINATEUR PORTABLE RESP ADMIN	1 652,21	0,00	3	
21/09/2023	DISQUE DUR SERVEUR SMAAVO	641,00	0,00	3	
18/10/2023	ECRAN ORDINATEUR	83,32	0,00	1	
18/10/2023	TABLETTE SAMSUNG	262,60	0,00	1	
18/10/2023	FAUTEUIL DE BUREAU	465,34	0,00	1	
22/11/2023	ETUDE HYDRAULIQUE HEYRIEUX	2 940,00	0,00	0	
29/11/2023 BUREAU ADMINISTRATIF		730,39	0,00	10	
Acquisitions à titre gratuit					
Mise à disposition					
Affectation					
Mises en concession ou affermage					
Divers					
TOTAL GENERAL		26 909,63	0,00		

	IV – ANNEXES	IV
ĺ	ELEMENTS DU BILAN	
	VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A8.2

A8.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A8.3

A8.3 –OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

	Produit des cessions	Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'éléments d'actif	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	A9.1

A9.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
		0,00	0,00	0
Mise à disposition				
		0,00	0,00	0
Affectation				
		0,00	0,00	0
Mises en concession ou affermage				
		0,00	0,00	0
Divers				
		0,00	0,00	0
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES	A9.2

A9.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Cessions à titre gratuit							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à disposition							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Affectation							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises en concession ou affermage							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à la réforme							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Divers							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A10

SECTION D'EXPLOITATION

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
	TOTAL GENERAL	0,00	I 0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

⁽¹⁾ Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

⁽²⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement. (3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A10

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles d'exploitation	0,00
Recettes 72 / Recettes réelles d'exploitation	0,00 %

IV – ANNEXES	N
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

B1.1 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

			֓֞֞֜֜֜֜֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֡֓֜֜֜֓֓֓֓֓֡֓֜֜֡֓֡֓֜֜֡֓֜֜֡֓֜֡֡֓֜֜֡֓֓֜֡֓֜֡			֚֭֚֓֞֝֜֝֜֜֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֡֓֜֡֓֓֓֡֓֡֓֜֜֡֓֡֓֡֡֡֡֡֡֡	2	֡֝֞֜֝֟֝֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֜֜֟֜֓֓֓֓֓֓֓֓֓֜֜֟֜֓֓֓֓֓֓֓֡֓֜֡֓֓֡֓֜֡֓֓֡֓֡֡֡֓֓֡֡֡֓֜֡֡֓֜	֡֝֝֝֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓	ار					
Obj∉ I'emprun	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N		Périodi- cité des rem- bour-	Таих	Taux initial	Tan	Taux moyen constaté sur l'année (6)	constaté e (6)	Catégorie d'emprunt	Indices ou devises pouvant	Annuité gara	Annuité garantie au cours de l'exercice
	,	chef de file			allenp		Taux Index (3) (4)	ndex Taux (4) actua-	x Taux a- (3) 5)	Index (4)	Niveau de taux	(7)	modifier l'emprunt	En intérêts (8)	En capital
			00'0	00'0										00'0	00'0
			00'0	00'0										00'0	00'0
			0,00	00'0										0,00	0,00
			00'0	00'0										00'0	0,00

⁽¹⁾ Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

⁽²⁾ Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

⁽³⁾ Type de taux d'intérêt : F. fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

⁽⁵⁾ Taux annuel, tous frais compris.

⁽⁶⁾ Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

⁽⁷⁾ Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

⁽⁸⁾ Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX	B1.2
GARANTIES D'EMPRUNT	

B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	,	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	Α	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	В	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	С	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	li li	651 260,37

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	1711	0.00
Tart des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en 70 (5)	1 / 11	0,00

⁽¹⁾ Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

⁽²⁾ Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

⁽³⁾ Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention

⁽¹⁾ Indiquer l'article d'imputation de la subvention.(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.(3) Objet pour lequel est versé la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4

B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice	Nature du bien ayant	Montant de	Désignation			Montant	des redevances	restant à couri	•	
d'origine du	fait l'objet du contrat	la redevance	du crédit	Durée du	NI.4	N. 0		N1.4	Cumul	Total
contrat	(1)	de l'exercice	bailleur	contrat	N+1	N+2	N+3	N+4	restant	(2)

⁽¹⁾ Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

⁽²⁾ Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.5

	B1.5 – ET	AT DES CONTRA	B1.5 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	PUBLIC-PRIVE			
Libellé du contrat	Année de	Organismes	Nature des prestations	Montant total	Montant de la	Durée du	Date de fin du
	signature du	cocontractants	prévues par le contrat prévu au titre du rémunération du contrat de PPP contrat de PPP	prévu au titre du	rémunération du	contrat de PPP	contrat de PPP
	contrat de PPP		de PPP	contrat de PPP	cocontractant	(en mois)	
				(TTC)			

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8017 Subve	entions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
8018 Autres	s engagements donnés	0,00	0,00	0,00			
Au profit d'	organismes publics				0,00	0,00	0,00
Au profit d'	organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TO [*]	ΓAL			0,00	0,00	0,00

- (1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :
- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
			années				
8027 Subve	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)					0,00	0,00
8028 Autres engagements reçus					0,00	0,00	0,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00
Engageme	Engagements reçus des entreprises					0,00	0,00
	7	ΓΟΤΑL			0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

		Montant des AP			Montant	t des CP	
N° ou intitulé de l'AP	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de l'exercice N (3)	CP réalisés durant l'exercice N

⁽¹⁾ Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

⁽²⁾ Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

⁽³⁾ Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

		Montant des AE			Montar	t des CP	
N° ou intitulé de l'AE	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de l'exercice N (3)	CP réalisés durant l'exercice N

⁽¹⁾ II s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

⁽²⁾ Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

⁽³⁾ Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	2
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMP	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)	(3)	EFFECTIFS BUDG	EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)	EMPLOIS PT (4)
		EMPLOIS PERMANENTS À	EMPLOIS PERMANENTS À	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS	TOTAL
		TEMPS	TEMPS NON COMPLET			TITULAIRES	
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Directeur général des services		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Directeur général adjoint des services		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Directeur général des services techniques Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Rédacteur principal 1ére classe	В	00'0	00'0	00'0	00,00	00,00	00'0
FILIERE TECHNIQUE (c)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Ingénieur	A	00'0	00'0	00'0	00,00	0,00	00'0
FILIERE SOCIALE (d)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
FILIERE SPORTIVE (g)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
FILIERE CULTURELLE (h)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
FILIERE ANIMATION (i)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
FILIERE POLICE (j)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0

⁽¹⁾ Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR: INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont désignés comformément à la circulaire n° NOR: INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont désignés companies de la circulaire n° NOR: INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont désignés conformément à la circulaire n° NOR: INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont désignés conformément à la circulaire n° NOR: INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont désignés conformément à la circulaire n° NOR: INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont désignés conformément à la circulaire n° NOR: INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont désignés conformément à la circulaire n° NOR: INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont de la circulaire n° NOR: INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont de la circulaire n° NOR: INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont de la circulaire n° NOR: INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont de la circulaire n° NOR: INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont de la circulaire n° NOR: INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont de la circulaire n° NOR: INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont de la circulaire n° NOR: INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont de la circulaire n° NOR: INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont de la circulaire n° NOR: INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont de la circulaire n° NOR: INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont de la circulaire n° NOR: INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont de la circulaire n° NOR: INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont de la circulaire n° NOR: INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont de la circulaire n° NOR: INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplo

⁽²⁾ Catégories : A, B ou C.

⁽³⁾ Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps comptet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non comptet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

⁽⁴⁾ Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année : ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel à 10 % ETPT ; un agent à %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

⁽⁵⁾ Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	\
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

				(
AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N CATEGORIES	CATEGORIES	SECTEUR	REM	REMUNERATION (3)	NOO	CONTRAT
	(1)	(2)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				00'0		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				00'0		
Technicien Technicien Principal	Om	ТЕСН ТЕСН		00'0	0,00 A Apprentissage 0,00 A Accroissement	A apprentissage CDD accroissement temporaire
TOTAL GENERAL				00'0		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TEGH : Technique.
URB: Urbanisme (dont aménagement urbain).
S: Social.
MS: Médico-social.
MT: Médico-technique.
SP: Sporff.
CULT: Culturel
CULT: Culturel
MMI: Ammation.
PMI: Police.
OTR: Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT	C1.2
EMPLOYE PAR LA REGIE	

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
Ingénieur	Α	0	0,00
Ingénieur	Α	0	0,00
Rédacteur principal	В	0	0,00
Technicien Principal	В	0	0,00
Technicien	С	0	0,00
TOTAL GENERAL	АВС	0	0,00

⁽¹⁾ Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT	C2
FINANCIER	

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Autres				

⁽¹⁾ Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif) .

⁽³⁾ Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, \ldots).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE (1)

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de	Date de	N° et date de	N° SIRET	Nature de	TVA
	l'établissement	création	délibération		l'activité	(oui /
					(SPIC/SPA)	non)

⁽¹⁾ Seulement valable pour les régies dotées de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

	IV – ANNEXES	IV
	AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	
	PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES	C4
ı	(uniquement pour les SPIC dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale)	

C4 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES

1 – BUDGET PRINCIPAL DU SPIC

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	1 580 181,83	841 779,84	0,00	841 779,84
RECETTES	1 580 181,83	1 480 099,25	0,00	1 480 099,25
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	700 782,82	300 701,79	100 059,88	400 761,67
RECETTES	700 782,82	645 782,82	55 000,00	700 782,82

⁽¹⁾ Cumul du BP, BS et DM.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	1 580 181,83	841 779,84	0,00	841 779,84
RECETTES	1 580 181,83	1 480 099,25	0,00	1 480 099,25
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	700 782,82	300 701,79	100 059,88	400 761,67
RECETTES	700 782,82	645 782,82	55 000,00	700 782,82
TOTAL AGREGE DES DEPENSES	2 280 964,65	1 142 481,63	100 059,88	1 242 541,51
TOTAL AGREGE DES RECETTES	2 280 964,65	2 125 882,07	55 000,00	2 180 882,07

⁽¹⁾ Cumul du BP, BS et DM.

⁽²⁾ Cumul des réalisations et restes à réaliser.

⁽¹⁾ Cumul du BP, BS et DM.

⁽²⁾ Cumul des réalisations et restes à réaliser.

⁽²⁾ Cumul des réalisations et restes à réaliser.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0 Nombre de membres présents : 0 Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES: Pour: 0 Contre: 0 Abstentions: 0

Date de convocation : 01/01/2000

Présenté par (1) Le PRESIDENT, A Simandres le 28/03/2024 (1) Le PRESIDENT,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire A Simandres, le 28/03/2024 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

ABELLAN Tim	
ATHANAZE Pierre	
BALLESIO Pierre	
BONNEFOY Mireille	
BOULUD Michel	
CARRAS Lilian	
CHONÉ Jean-Philippe	
DEHAN Nathalie	
EDERY Michèle	
GAMET Christian	
GAT Thierry	
GIROMAGNY Véronique	
GROSPERRIN Anne	
HUMBERT Claude	
IBANEZ Raphaël	
JULLIEN Bernard	
ROCAVIVES Jean-Luc	
ROSET Patrick	
SAUZE Jean-Luc	
SCOTTI Mattia	
SUBRA Cécile	

SYNDICAT MIXTE AMENAGEMENT ASSAINISSEMENT VALLEE OZON - BUDGET ASSAINISSEMENT - CA - 2023

IV – ANNEXES		
ARRETE ET SIGNATURES		
VARIGNY Nicolas		

Certifié exécutoire par (1) Le PRESIDENT, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

⁽¹⁾ Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

⁽²⁾ L'assemblée délibérante étant : le Comité syndical.

⁽³⁾ L'ajout des signataires est désormais facultatif.